



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41170>

Département(s) de publication : **68, 67**

Annonce n° **24-41170**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune d'Ingersheim

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint sur "esquisse" pour la réalisation d'une nouvelle salle polyvalente et d'une liaison piétonne au parking Mairie.

Description : La Commune d'Ingersheim a en projet la construction d'une nouvelle salle polyvalente sur le site de l'ancienne salle polyvalente située à proximité des installations du club de football, Rue du Stade à Ingersheim. Cet équipement, destiné aux associations et habitants d'Ingersheim, sera dédiée à l'organisation des manifestations festives telles que les représentations théâtrales, les concerts, les mariages, les cérémonies liées à la vie municipale. La salle polyvalente actuelle sera démolie partiellement pour permettre la construction du nouvel équipement. La partie conservée aura comme fonction de répondre aux besoins de fonctionnement du club de football (local de stockage). La partie conservée du bâtiment devra faire l'objet de reprises structurelles pour garantir la stabilité de l'ouvrage. Description des prestations : La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de bâtiment est estimée à 3 375 000,00 HT (valeur mars 2024). Les prestations incluses dans le coût prévisionnel des travaux sont détaillées dans le règlement de concours

Identifiant de la procédure : 3a05ae2a-e055-4eb6-9f06-2367fad2e589

Identifiant interne : 2024-06

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint sur "esquisse" pour la réalisation d'une nouvelle salle polyvalente et d'une liaison piétonne au parking Mairie.

Description : La Commune d'Ingersheim a en projet la construction d'une nouvelle salle polyvalente sur le site de l'ancienne salle polyvalente située à proximité des installations du club de football, Rue du Stade à Ingersheim. Cet équipement, destiné aux associations et habitants d'Ingersheim, sera dédiée à l'organisation des manifestations festives telles que les représentations théâtrales, les concerts, les mariages, les cérémonies liées à la vie municipale. La salle polyvalente actuelle sera démolie partiellement pour permettre la construction du nouvel équipement. La partie conservée aura comme fonction de répondre aux besoins de fonctionnement du club de football (local de stockage). La partie conservée du bâtiment devra faire l'objet de reprises structurelles pour garantir la stabilité de l'ouvrage. Description des prestations : La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de bâtiment est estimée à 3 375 000,00 HT (valeur mars 2024). Les prestations incluses dans le coût prévisionnel des travaux sont détaillées dans le règlement de concours.

Identifiant interne : 2024-06-Lot01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue du Stade

Ville : INGERSHEIM

Code postal : 68040

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références du groupement

Description : Outre la conformité des pièces du dossier de candidature, les candidatures seront sélectionnées, au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants par ordre décroissant d'importance :
• Les références du groupement notamment dans le domaine de la construction à savoir la construction d'équipements publics et notamment de salles polyvalentes. Les références professionnelles du candidat seront appréciées au regard des éléments les plus significatifs du ou des architectes (rôle de l'architecte déterminé : mandataire, associé, architecte de conception et / ou d'opération, chargé de projet lors d'une collaboration antérieure ou ponctuelle, démarche qualité, démarche environnementale, procédures expérimentales, participation à des concours, récompenses, etc.) et du/des co-traitants (type de projet, rôle du co-traitant, ...)
• Les moyens humains et matériels. Ce critère sera apprécié au regard du chiffre d'affaires annuel des candidats, des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour l'opération.
• Les compétences du groupement. Le critère "compétences" sera apprécié au regard du groupement mis en oeuvre pour l'opération, de l'attribution des compétences au sein de l'équipe.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Outre la conformité des pièces du dossier de candidature, les candidatures seront sélectionnées, au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants par ordre décroissant d'importance :
• Les références du groupement notamment dans le domaine de la construction à savoir la construction d'équipements publics et notamment de salles polyvalentes. Les références professionnelles du candidat seront appréciées au regard des éléments les plus significatifs du ou des architectes (rôle de l'architecte déterminé : mandataire, associé, architecte de conception et / ou d'opération, chargé de projet lors d'une collaboration antérieure ou ponctuelle, démarche qualité, démarche environnementale, procédures expérimentales, participation à des concours, récompenses, etc.) et du/des co-traitants (type de projet, rôle du co-traitant, ...)
• Les moyens humains et matériels. Ce critère sera apprécié au regard du chiffre d'affaires annuel des candidats, des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour l'opération.
• Les compétences du groupement. Le critère "compétences" sera apprécié au regard du groupement mis en oeuvre pour l'opération, de l'attribution des compétences au sein de l'équipe. Après expiration du délai de remise des dossiers figurant à l'avis de concours, le jury lors du 1er tour, examinera les candidatures et formulera un avis motivé. Cet avis sera

transmis au Pouvoir Adjudicateur. La liste des candidats sera arrêtée par le Pouvoir Adjudicateur ; trois (3) concurrents seront admis à concourir.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 13/05/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg 31 avenue de la Paix BP 51038 67070 STRASBOURG CEDEX Tél : 03 88 21 23 23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administrative de Strasbourg

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune d'Ingersheim

Numéro d'enregistrement : 21680155500014

Adresse postale : 42 rue de la République

Ville : INGERSHEIM

Code postal : 68040

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Point de contact : Madame MEDDAD Nadia

Adresse électronique : projets@ville-ingersheim.fr

Téléphone : +33 389279017

Adresse internet : <https://www.ville-ingersheim.fr/>

Profil de l'acheteur : https://ingersheim.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_15053_1010434.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administrative de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 176 700 052 00010

Adresse postale : 31, avenue de la Paix BP 51038

Ville : STRASBOURG CEDEX

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 559a0cdf-da1c-4203-8f38-ff8e1c378a7e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 08/04/2024 à 16:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2024